



DIRECTION GENERALE TERRITOIRES  
DELEGATION NANTES  
SERVICE AMENAGEMENT  
UNITE VOIES NAVIGABLES

## AVIS AUX USAGERS DE LA SEVRE NANTAISE

Les usagers sont invités à prendre connaissance des périodes d'ouverture et du fonctionnement des ouvrages de franchissement de la Sèvre Nantaise pour l'année 2019.

### Barrage de Pont-Rousseau à Nantes :

Le barrage automatique de Pont-Rousseau est ouvert à la navigation tous les jours environ 1 heure avant et après la marée haute en Loire à Nantes.

**Pour votre sécurité, il est impératif de respecter scrupuleusement la signalisation lumineuse placée au dessus de la passe navigable de l'ouvrage**

### Écluse de Vertou :

L'écluse sera ouverte à la navigation du lundi 25 mars jusqu'au vendredi 25 octobre 2019 inclus, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 dans les conditions suivantes :

MARS - AVRIL - MAI	JUIN - JUILLET - AOUT	SEPTEMBRE - OCTOBRE
Écluse ouverte en <u>semaine à la demande</u>  (à partir du 25 mars 2019)	Écluse ouverte en <u>semaine à la demande</u>	Écluse ouverte en <u>semaine à la demande</u>  (jusqu'au 25 octobre 2019)
	Écluse gardée <b>week-ends</b> et <b>Jours fériés</b> (du 1 <sup>er</sup> juin au 25 août 2019 inclus)	

***Le délai de prévenance pour la navigation à la demande est de 48 heures.***

**Modalités :**

Les horaires et renseignements utiles à la navigation pourront être demandés par simple appel téléphonique à ces numéros :

☎ 02 40 99 78 00 (Écluse Saint-Félix)

☎ 02 40 13 11 20 (Délégation Nantes)

**Rappel : Vitesse maximale autorisée sur la Sèvre Nantaise :**

*La Sèvre Nantaise s'étend, dans sa section navigable, de la confluence avec la Loire jusqu'au pont de Monnières.*

- De la confluence avec la Loire jusqu' au Pont de Monnières : 10 km/h

Toutefois, les usagers devront réduire leur vitesse au droit des pêcheurs, des manifestations nautiques autorisées ou des travaux.

Nantes, le **20 DEC. 2018**

P/le Président du conseil départemental  
Le Chef du service aménagement



Pascal MACE